

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4008-2017

**ÉNERGIR, s.e.c.**, société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

### DÉCLARATION ASSERMENTÉE

---

Je, soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur, approvisionnement gazier & développement gaz renouvelables, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande relative à l'Étape C* » datée du 31 juillet 2020;
3. Tous ces faits allégués sont vrais à ma connaissance personnelle.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 31 juillet 2020.



---

**VINCENT REGNAULT**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 31<sup>ième</sup> jour de juillet 2020

---

Commissaire à l'assermentation  
#203 406